

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Halluin, le 10 mars 2022

PRESIDENTIELLES 2022 : ENCOURAGE PAR L'OPINION, LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES PROPOSE DES MESURES POUR ACCELERER LA TRANSITION ENERGETIQUE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Dans la perspective d'un quinquennat décisif pour la transition énergétique, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) révèle les résultats d'un sondage mené par l'Ifop auprès des habitants de la région Hauts-de-France. Cette enquête, qui vise à mieux comprendre leurs attentes en matière de transition énergétique, témoigne de leur soutien massif au développement de l'ensemble des renouvelables sur leur territoire.

L'urgence climatique impose en effet de mettre en place un véritable plan de bataille pour respecter la trajectoire fixée par l'accord de Paris, tandis que l'actualité internationale, de la forte hausse des prix de l'énergie ces derniers mois à la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine, remet au premier plan l'enjeu crucial de la souveraineté énergétique.

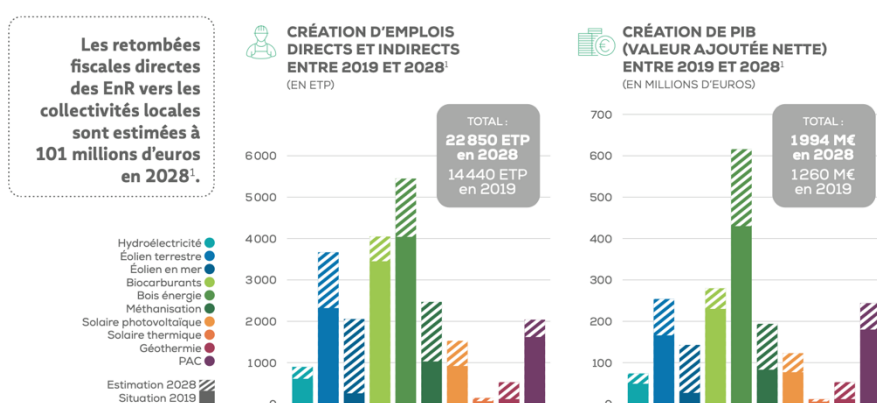
Les mesures transversales et sectorielles détaillées par le SER dans le second volet de son [Livre Blanc 2022](#) permettraient de répondre à ces objectifs de décarbonation, tout en pérennisant des industries créatrices d'emploi et d'économie durable dans les territoires, et en renforçant notre autonomie et notre sécurité d'approvisionnement par le recours aux sources d'énergies locales que sont les renouvelables. A l'heure de la Présidentielle, le SER souhaite porter ses propositions auprès de l'ensemble des candidats et des acteurs de la campagne pour partager l'énergie d'un nouvel élan pour la France, et la région Hauts-de-France.

Les énergies renouvelables dans les Hauts-de-France, un atout indéniable pour la région

Engagée dans la « troisième révolution industrielle », la région Hauts-de-France s'est fixée comme ambition de garantir l'efficacité énergétique en **doublant sa production d'énergies renouvelables**.

En 2019, elles ont ainsi généré dans les Hauts-de-France plus de 1,2 milliard d'euros en valeur ajoutée nette et leur **contribution au PIB français devrait atteindre près de 2 milliards d'euros en 2028 (+58%)**, notamment grâce au dynamisme des filières bois-énergie, biocarburants, éolien terrestre et de celle des pompes à chaleur.

L'utilisation des sources d'énergies locales renouvelables est en effet porteuse de croissance et d'emploi pour les habitants de la région. En 2019, elles **représentaient plus de 14 440 emplois dans les Hauts-de-France, un chiffre qui devrait atteindre les 22 850 emplois en 2028 (+58% également)**, avec une forte poussée constatée pour le bois-énergie.



Un soutien fort et consensuel des habitants des Hauts-de-France aux énergies renouvelables

Plus de **sept habitants sur dix (73%) considèrent que la lutte contre le réchauffement climatique doit constituer un enjeu prioritaire** de la prochaine élection présidentielle et **58% estiment que la transition énergétique ne va pas assez vite dans le pays**. Dans ce contexte, les énergies renouvelables apparaissent comme un levier indispensable de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique, et font l'objet de fortes attentes dans la perspective du prochain quinquennat. **89% des interrogés souhaitent que le futur président, « quel qu'il soit », encourage le développement des énergies renouvelables en France**, dont 39% « beaucoup plus ».

Pour accélérer la transition énergétique, les habitants des Hauts-de-France font en effet majoritairement confiance au renouvelable. **90% d'entre eux jugent « utile » d'amplifier leur développement pour lutter contre le réchauffement climatique**. Les énergies renouvelables sont également positivement perçues pour leurs effets sur l'emploi et **leurs capacités à renforcer l'indépendance de la France par près de neuf habitants de la région sur dix**, de manière encore plus marquée que la moyenne nationale (+5 points sur l'emploi, +4 points sur l'indépendance énergétique du pays).

Toutes les sources d'énergies renouvelables sur lesquelles ils ont été sondés bénéficient d'une bonne image, rassemblant entre 64% et 89% des interrogés. Ce choix se retrouve également dans les préférences locales, la population régionale se montrant majoritairement favorable au développement des énergies renouvelables sur son territoire :

- 89% sont favorables au développement de l'hydro-électricité et de l'énergie solaire dans les Hauts-de-France ;
- 84% approuvent le développement de la géothermie et de la production de biocarburants dans les Hauts-de-France ;
- 80% soutiennent le développement de la méthanisation dans les Hauts-de-France ;
- 70% approuvent le développement de l'éolien en mer sur leur territoire, soit 5 points de plus que la moyenne nationale, et 64% celui de l'éolien terrestre, soit 4 points de plus que la moyenne nationale.

Le programme du SER pour la transition énergétique en France et dans les Hauts-de-France

L'Ademe et le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité français (RTE) l'ont désormais rappelé : pour garantir notre sécurité d'approvisionnement et permettre à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050, **près de 75% de notre consommation d'énergie devra être satisfaite par des énergies renouvelables** à cet horizon. Un projet qui nécessite d'**agir aux niveaux international et européen mais aussi à l'échelle des territoires**. En première ligne pour planifier et participer à la concertation autour des projets d'énergies renouvelables, ils en sont les acteurs majeurs mais aussi les premiers bénéficiaires d'un point de vue socio-économique.

Pour Jean-Louis Bal, Président du SER :

« Pour être au rendez-vous en 2050, la France doit dès à présent passer à la vitesse supérieure en matière de renouvelables. C'est aussi un enjeu de responsabilité et de crédibilité par rapport aux jeunes générations, qui attendent une mobilisation forte de toutes les parties-prenantes. Dans ce contexte, les candidats doivent se saisir des outils déjà existants et être en capacité d'en faire émerger de nouveaux pour accélérer et accompagner le formidable projet rassembleur qu'est la transition énergétique ».

Les clés pour déployer nos énergies dans les filières renouvelables

Après avoir livré une vision de ce que la France peut retirer du développement massif des renouvelables, **le second volet du Livre blanc du SER présente une série de 10 mesures transversales et concrètes pour passer à l'action** dans le cadre du quinquennat à venir :

- 01. Un « Fonds social pour le climat »** pour accompagner les plus vulnérables et permettre une transition énergétique pour tous.
- 02. Un « Parcours renouvelable »** pour décrocher un emploi dans la transition énergétique.

03. **Une « étude d'impact climatique »** sous l'autorité du Premier ministre pour une meilleure cohérence des politiques publiques.
04. **Une ambition énergétique cohérente avec celle de l'Union Européenne** et assise sur une fiscalité allégée pour les énergies renouvelables.
05. **Un nouveau programme industriel « France Renouvelables »** pour renforcer la souveraineté de la France dans les technologies stratégiques de la transition énergétique.
06. **Un pacte « Investir en confiance »** pour renouveler les modes de financement des énergies renouvelables.
07. **Un programme national de sortie des énergies fossiles** dans les secteurs encore dépendants.
08. **Un renforcement des ressources humaines et des capacités de pilotage** de la politique de développement des énergies renouvelables pour respecter les objectifs fixés.
09. **Un programme national d'information** sur les énergies renouvelables pour un débat éclairé et fondé sur des faits.
10. **Une France exemplaire en Europe et dans le monde** pour se positionner comme une nation leader de la transition énergétique.

En complément de ces propositions, **près de 50 mesures sectorielles ont été élaborées afin de répondre aux enjeux des 12 filières du renouvelable français** et ainsi générer des retombées environnementales et économiques significatives.

Résultats détaillés du sondage Ifop sur demande.
Pour consulter le Livre Blanc du SER dans son intégralité : <https://fcd.ly/livre-blanc-acte2>

Contact presse :

Julie Chaouat :

jchaouat@lebureaudecom.fr - 06 84 38 12 21

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables